



REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

Critère 2.3 :

En cas de demande de certification Qualiopi en complément du label, décrire et formaliser le procédé de positionnement utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association et le mettre à la disposition du public.

Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations



Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte personnel de formation (CPF)

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (cocher le permis financé) :

- Catégorie A: A1, A2; Catégorie B: B, B1, B96, BE, B78; Catégorie C: C, C1, C1E, CE; Catégorie D: D, D1, D1E, D2

Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant : 1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel... 2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension... 3° la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à : des heures de conduite complémentaires ; une remise à niveau... etc.

Merçi de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel. Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :

Quel est le projet ?

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ?

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :

- Il facilitera votre recherche d'emploi; En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile; Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé... etc.



NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

- PARTHENAY : 06 20 08 33 23; MONCOUTANT : 05 49 72 61 70; THOUARS : 06 21 27 60 21; BRESSUIRE : 06 19 65 82 55; ST VARENT : 06 18 94 17 82; NUIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

Critère 2 :
L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations

Critère 2.3 :

En cas de demande de certification Qualiopi en complément du label, décrire et formaliser le procédé de positionnement utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association et le mettre à la disposition du public.

Page 2/2



Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? :

- L'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.
- Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.
- Préciser laquelle ou lesquelles :

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- OUI NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand :

Je soussigné M/ Mme
domicilié(e) à

- Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

A Parthenay le 26/03/2024

Signature du titulaire :

.....

Nom et signature du responsable de l'organisme de formation :

PEPS AND GO
29, Avenue du 114ème RI
79200 PARTHENAY
06 20 08 33 23
Siret : 844 800 607 RCS Niort

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2

Règles d'éligibilité d'action de droit
Préparation au passage du Permis de conduire
p. 9 / 9



NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
BRESSUIRE : 06 19 65 82 55
ST VARENT : 06 18 94 17 82
NUEIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54



Déroulement du procédé de positionnement

Noms / prénoms	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financier	

Questionnaire

1. Quelle formation est concernée par l'inscription :

2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation :

Exemple : apprendre à maîtriser le véhicule, obtenir le permis de conduire...

3. Quelles sont vos motivations :

Exemple : projet professionnel, apprentissage théorique, apprentissage pratique...

4. Quel est votre disponibilité ?

Exemple : journées / créneaux disponibles...

NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
BRESSUIRE : 06 19 65 82 55
ST VARENT : 06 18 94 17 82
NUEIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54

